

## **Profil de poste AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

---

*Ce profil de poste peut évoluer en fonction des tâches et missions dévolues et confiées au service.*

**Cadre d'emploi correspondant :    Auxiliaire de puériculture**

### **MISSION :**

Sous la responsabilité de la directrice de l'établissement et dans le cadre du projet pédagogique, l'auxiliaire de puériculture a pour mission de répondre aux besoins fondamentaux individuels et collectifs de chaque enfant, en assurant leur prise en charge globale.

### **FONCTIONS :**

- **Accueillir et prendre en charge les enfants**

- Accueillir les enfants et accompagner leurs familles-Prendre en charge les enfants individuellement et en groupe et les accompagner vers l'autonomie ;
- Garantir la sécurité des enfants ;
- Informé du déroulement de la journée de l'enfant de manière à assurer une continuité dans la satisfaction des besoins de l'enfant ;
- Assurer les soins adaptés afin de répondre aux besoins fondamentaux : hygiène, alimentation et sommeil ;
- Favoriser le bien-être et l'éveil des enfants sur le plan psychomoteur, éducatif, affectif et relationnel ;
- Proposer des activités d'éveil, individuelles et collectives adaptées à l'âge de l'enfant en concertation avec l'équipe ;

- **Participer au projet d'établissement et aux événements de la structure**

- Participer aux journées/sorties pédagogiques, aux réunions inter-crèches, aux réunions générales, conseils de crèches, aux réunions d'équipes et des parents ;
- Collaborer avec l'ensemble de l'équipe pour l'organisation des services et les choix d'achat de matériel ;
- Participer à l'élaboration, à la réflexion et à l'évolution du projet d'établissement ;
- S'investir dans les projets petite enfance de la ville (journées des Droits de l'Enfant, etc...) ;

### **COMPETENCES :**

#### Savoir :

Être titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture  
Connaître les besoins fondamentaux des enfants  
Maintenir et améliorer ses connaissances par la formation continue

#### Savoir-faire :

Remettre en question ses pratiques professionnelles  
Prendre en charge l'enfant individuellement et en groupe  
Respecter les protocoles de fonctionnement

#### Savoir être :

Capacité à s'investir dans le projet de la structure  
Capacité à travailler en équipe et à assurer une bonne communication au sein de l'équipe

Capacité à la médiation  
Capacité à s'adapter face aux situations rencontrées  
Qualités relationnelles  
Dynamisme et disponibilité

**CADRE D'EXERCICE :**

Horaires de travail :

35h hebdomadaires sur une amplitude horaire de 7h30 à 18h30

Contraintes particulières :

Réunions occasionnelles en soirée.

Régime indemnitaire :

Prime de Service

Prime Spéciale de Sujétion